

Remorque de travail
(véhicule spécial) *

Marque de fabrique:

C A D I L L O N

Type:

C 30-40 ou C 30-40 A

Fiche d'homologation No

CH 9150 08

Constructeur

CADILLON, 17, rue de Verdun, Charolles (F)

Identification

"C 30-40" ou "C 30-40 A"

sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur

à droite, à l'avant latéralement sur la tourelle

Numéro du châssis

à gauche, à l'avant en haut sur le chariot inférieur

Importateur principal

BAUMASCHINEN AG ZURICH, 8953 Dietikon

Véhicule homologué

181

Châssis:

Nombre d'essieux

2

Nombre de roues

6

Suspension

-

Direction

chariot pivotant

Frein de service

à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne,

sur les roues arrière; 1 valve de desserrage à main + 1 de desserrage rapide

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière, à vis

Carrosserie:

grue

Dimensions:

intérieur

extérieur

Longueur

16120

Largeur

2450

Hauteur

4000

Porte à faux:

av

av

2760

ar

ar

7280

Empattement

6080

Voie

av

ar

440

1970

Dist. anneau axe

av

ar

1710

7790

Distance pivot

- axe ar -

Poids:

avant

arrière

total

Poids à vide:

2990

10650

13640

Charge utile ou

Poids effectif

Poids total

Garantie fabrique:

Dimens. pneus:

Ply / bar

Charge

pour V max:

Vitesse maximale selon constructeur

Vitesse maximale selon tenue de route

2990

10650

13640

13640

6000

10800

14000

750x230-15 10 R 22.5 +)

12 / 6,0

14 / 7,0

7500

12420

25

25

25

25

Equipement				Moteur de travail			
Feux rouges		R-S1	(E)	Marque	_____	Type	_____
Feux stop		R-S1	(E)	Bruit	_____	à t/min	_____
Clignoteurs	av	-		Silencieux	_____		
	ar	2a	(E)	Mesure des gaz	_____		
Catadioptres	av	I	(E)	Déparasitage	_____		
	lat.	I	(E)				
	ar	III	(E)				
Feux de gabarit	av	SAW	CH 1 1103 01	Indications pour le permis de circulation			
	lat.	-		Genre remorque	Remorque de travail (vhc.spéc.)		
	ar	1/	CH 1 1107 02	Marque et type	CADILLON C 30-40 ou C 30-40 A		
	ar vers l'av	SAW	CH 1 1103 01	FH-No CH	9150 08		
Eclairage plaque		-		Carrosserie	grue		
Cale		1/	300x150x180 mm	Poids à vide	13640	Charge utile	-
				Poids de service	-	Poids total	13640

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : longueur du train routier, porte à faux AR, poids essieu AR.
- +) Variante de pneus : AV 7.50 R 15 16 PR 5960 (9,5) Vmax 25 km/h
250 - 15 16 PR 6620 (9,0) 25 km/h

Inscription dans le permis de circulation, voir fiche complémentaire I

Lieu et date de l'homologation Zurich, 27.11.80/28.01.81

Service fédéral d'homologation

Remorque de travail
(véhicule spécial)

C A D I L L O N

C 30 - 40
C 30 - 40 A

CH 9150 08

Fiche complémentaire

I

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 115 - feu orange obligatoire (à l'extrémité de la grue);
- 118 - vitesse maximale 25 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: panneau avec feu de gabarit rouge à l'arrière,
signal selon OCE 35/4;
- 139 - enlever : le lest;
- 140 - les béquilles doivent rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle, le treuil roulant, le crochet de grue,
la flèche, l'appui de la flèche, la barre de fixation
de la flèche;
- 160 - montage : des feux prescrits.

Complément du 30.4.1985 - Mi

Variante du modèle *) : "C33-40" après "C 30-40" ou "C 30-40 A" sur la plaquette du constructeur

Dimensions : porte-à-faux AV = 3400 mm
porte-à-faux AR = 6500 mm
empattement = 6500 mm / longueur = 16400 mm

*) : "C 33-40" = rallonge-flèche de 3 m; sera transportée séparément.